



**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU SUD**  
Entre-Deux - Saint-Joseph - Saint Philippe - Le Tampon

Envoyé en préfecture le 07/10/2015

Reçu en préfecture le 07/10/2015

Affiché le

1 / 4

SLOW

ID : 974-249740085-20150925-AFF17CC25092015-DE

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE LA  
SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DU VENDREDI 25 SEPTEMBRE 2015 A 9H00**

**AFFAIRE N° 17**

**Mise à jour d'AP/CP (Autorisation de Programme  
/ Crédits de Paiement) sur le budget annexe de l'Eau**

L'an deux mille quinze, le vingt-cinq du mois de septembre à neuf heures en application des articles L.2121-7, L.2121-8 et L. 5211-1 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), se sont réunis dans la salle de réunion du conseil sise au Tampon, 16 bis rue d'Espagne, les membres du conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération du Sud sous la présidence de Monsieur André THIEN AH KOON.

**NOTA**

*Nombre de  
conseillers en  
exercice : 48*

*Présents : 34  
Absents  
représentés :  
7  
Absent : 7*

**ETAIENT PRESENTS**

André THIEN AH KOON, Patrick LEBRETON, Jacquet HOARAU, Harry MUSSARD, Bernard PAYET, Blanche-Reine JAVELLE, Pierre ROBERT, Henri-Claude HUET (de l'affaire n° 1 à la question diverse n° 1) Marie-Noëlle DEURVEILHER-PAYET, Axel VIENNE, Jacqueline FRUTEAU-BOYER, Albert GASTRIN, Inelda BAUSSILLON, Denise BOUTET TSANG CHUN SZE, José CLAIN, Mimose DIJOUX-RIVIERE, Gilberte GERARD, Emmanuelle HOARAU, Christian LANDRY, Jean-Daniel LEBON, Marie-Jo LEBON, Harry MALET, Daniel MAUNIER, Laurence MONDON, Rito MOREL, Paulet PAYET, Marie-France RIVIERE, François RIVIERE , François ROUSSEY, Jessica SELLIER, Catherine TURPIN, Bachil VALY, Raymonde VIENNE, Henri-Claude YEBO.

**REPRESENTE(E)S-PROCURATION**

Sabrina PICARD (procuration à M. Paulet PAYET), Monique BENARD-DESLAIS (procuration à M. André THIEN AH KOON), Isabelle GROSSET-PARIS (procuration à M. Bachil VALY), Rose Andrée MUSSARD (procuration à M. Christian LANDRY), Marie-Andrée LEJOYEUX (procuration à Mme Blanche-Reine JAVELLE), Harry-Claude MOREL (procuration à M. Harry MUSSARD), Alin GUEZELLO

(procuration à M. François RIVIERE), Henri-Claude HUET (procuration à M. Axel VIENNE : de l'affaire n° 2 à l'affaire n° 17).

### ETAIENT ABSENTS

Priscilla PAYET, Clarita TURPIN, Colette FONTAINE, André DUPREY, Olivier RIVIERE, José PAYET, Jean-Jacques VLODY.

Les membres présents formant la majorité de ceux en exercice, le Président ouvre la séance. Conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, l'Assemblée procède à la nomination du Secrétaire de séance. A l'unanimité, Madame Laurence MONDON a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

### AFFAIRE N°17

#### Mise à jour d'AP/CP (Autorisation de Programme / Crédits de Paiement) sur le budget annexe de l'Eau

#### Note de synthèse

#### Le Président expose au Conseil :

L'évolution des révisions de prix des marchés de travaux figurant en Autorisations de Programme dans le budget annexe de l'eau, conduit à mettre à jour les AP/CP n° 2012902 intitulée « Modernisation et renforcement de l'AEP 2012 », et n° 2013902 intitulée « Modernisation et renforcement de l'AEP 2013 », comme-suit :

N° AP	INTITULE OPERATIONS	COÛT DE L'A.P. (en TTC)	CP 2012 à 2013	CP 2014	CP 2015
2012902 EAU	Modernisation des réseaux AEP -programme 2012-	8 713 750,24 €	1 227 898,74€	5 965 499,90€	1 520 351,60 €

N° AP	INTITULE OPERATIONS	COÛT DE L'A.P. (en TTC)	CP 2013	CP 2014	CP 2015
2013902 EAU	Modernisation des réseaux AEP -programme 2013-	5 875 983,36 €	3 456,16 €	4 757 112,67 €	1 115 414,53 €

**Vu** l'article L. 2311-3 du Code général des collectivités territoriales qui définit les Autorisations de Programme (AP) comme les limites supérieures des dépenses qui peuvent être engagées et les Crédits de Paiements (CP) comme la limite des dépenses qui pourront être mandatées pour chaque exercice successif,

**Vu** la délibération N°03 du Conseil communautaire du 20 avril 2015 instituant l'AP/CP N°2012902 intitulée « Modernisation et renforcement de l'AEP 2012 » et l'AP/CP N°2013902 intitulée « Modernisation et renforcement de l'AEP 2013 »,

Considérant qu'en fonction des avancées des opérations, les CP, voire les AP, doivent être, autant que nécessaire, réajustés par une nouvelle délibération,

**Le Président propose donc à l'Assemblée :**

- De voter la mise à jour des AP/CP n° 2012902 intitulée « Modernisation et renforcement de l'AEP 2012 », et n° 2013902 intitulée « Modernisation et renforcement de l'AEP 2013 », comme suit :

N° AP	INTITULE OPERATIONS	COÛT DE L'A.P. (en TTC)	CP 2012 à 2013	CP 2014	CP 2015
2012902 EAU	Modernisation des réseaux AEP -programme 2012-	8 713 750,24 €	1 227 898,74€	5 965 499,90€	1 520 351,60 €

N° AP	INTITULE OPERATIONS	COÛT DE L'A.P. (en TTC)	CP 2013	CP 2014	CP 2015
2013902 EAU	Modernisation des réseaux AEP -programme 2013-	5 875 983,36 €	3 456,16 €	4 757 112,67 €	1 115 414,53 €

- D'autoriser le Président ou le Vice-Président délégué à signer toutes pièces relatives à cette affaire.

**Le Conseil est prié de bien vouloir en délibérer.**

**DECISION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE****Le Conseil,****Après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

- Approuve la mise à jour des AP/CP n° 2012902 intitulée « Modernisation et renforcement de l'AEP 2012 », et n° 2013902 intitulée « Modernisation et renforcement de l'AEP 2013 » comme suit :

N° AP	INTITULE OPERATIONS	COÛT DE L'A.P. (en TTC)	CP 2012 à 2013	CP 2014	CP 2015
2012902 EAU	Modernisation des réseaux AEP -programme 2012-	8 713 750,24 €	1 227 898,74€	5 965 499,90€	1 520 351,60 €

N° AP	INTITULE OPERATIONS	COÛT DE L'A.P. (en TTC)	CP 2013	CP 2014	CP 2015
2013902 EAU	Modernisation des réseaux AEP -programme 2013-	5 875 983,36 €	3 456,16 €	4 757 112,67 €	1 115 414,53 €

- Autorise le Président ou le Vice-Président délégué à signer toutes pièces relatives à cette affaire.

**Abstentions : 00****Contre : 00****Pour : 41****POUR EXTRAIT CONFORME****Le Président de la CASUD**

**André THIEN AH KOON**